



Aménagement de la stratégie ontarienne pour la réussite des petites entreprises

*Document de travail pour
la consultation publique*

Table des matières

Lettre conjointe du ministre Fedeli et du ministre associé Sarkaria	4
Les petites entreprises ont une grande importance	6
Principaux défis auxquels font face les petites entreprises.	7
De grandes possibilités s'offrent aux petites entreprises	8
Mise à niveau technologique et création d'une présence en ligne	9
Perfectionnement de talents.	9
Protection de la propriété intellectuelle	9
Expansion des exportations	10
Planification de la relève et soutien de l'entrepreneuriat	10
Plan de l'Ontario pour aider les petites entreprises.	11
Cinq piliers de la croissance	12
Entreprises locales.	14
Fournisseurs	14
Entreprises innovatrices et à croissance élevée.	14
Entreprises familiales ou sans employés	14
S'appuyer sur ce que nous avons déjà réalisé	15
Comment participer aux consultations.	16
Exemples de sujets de discussion pour les tables rondes	17
Diminution des coûts	17
Accroissement des exportations	18
Nouvelles technologies	18
Perfectionnement de talents	18
Planification de la relève et soutien de l'entrepreneuriat	18

« Les petites entreprises propulsent notre économie vers l'avenir. Ces consultations permettent aux propriétaires d'entreprises de nous dire ce qui compte le plus pour eux. »

— Le ministre Vic Fedeli

« Les petites entreprises ontariennes créent des occasions pour les familles qui travaillent dur. Nous sommes résolus à aider ces créateurs d'emplois à réussir. »

— Ministre associé Prabmeet Sarkaria

Lettre conjointe du ministre Fedeli et du ministre associé Sarkaria

L'Ontario a la chance d'avoir une dynamique communauté de petites entreprises dirigées par des entrepreneurs courageux prêts à prendre des risques et à bâtir des entreprises concurrentielles.

Les propriétaires de petites entreprises ont de grands rêves et font les sacrifices nécessaires à leur réussite. Ce sont nos créateurs d'emplois et le moteur de l'économie ontarienne. Ils assurent la croissance économique de la province.

Nos entrepreneurs ont pris les risques nécessaires à la création de leur entreprise, ont persévéré pendant les périodes difficiles et ont ouvert des débouchés dans leurs communautés pendant les périodes de prospérité.

Toutefois, la réussite n'a pas toujours été facile à atteindre. Beaucoup d'entrepreneurs démarrent leur entreprise à partir de rien, en y investissant souvent tout leur avoir et en sacrifiant le temps passé en famille pour assurer coûte que coûte la réussite de leur entreprise. Même si la mondialisation leur a apporté de nombreux avantages, comme l'accès à de nouveaux marchés, à un plus grand nombre de clients et à de nouvelles technologies, ils ont aussi vu la concurrence s'accroître.

Les consommateurs ont tant de choix qu'il est difficile pour les petites entreprises de se distinguer de leurs concurrents – une tâche encore plus difficile pour les entreprises établies dans les petites communautés ou les communautés rurales. En plus de lutter pour attirer les clients, les petits entrepreneurs doivent suivre le rythme imposé par les grands concurrents, qui disposent d'un budget de commercialisation et d'un pouvoir d'achat en vrac considérables.

Créer une entreprise concurrentielle n'est pas aisé, et nous savons que nos petites entreprises font face à de multiples défis. Nous sommes également conscients des défis uniques auxquels se heurtent certains entrepreneurs, comme les femmes, les membres des minorités et les personnes handicapées. C'est pourquoi nous sommes déterminés à aider les petites entreprises à réussir et à voir leurs plans à long terme se réaliser.

Qu'il s'agisse de l'épicier indépendant chez qui vous vous rendez régulièrement ou du dépanneur du coin, de l'entreprise de haute technologie qui développe une technologie de pointe ou du fabricant où travaille votre voisin – les petites entreprises sont les piliers de notre économie. Elles encouragent l'innovation, créent de bons emplois pour les familles laborieuses, stimulent le développement régional, et contribuent au maintien des communautés dans la région.

Les petites entreprises propulsent notre économie vers l'avenir. Puisqu'elles font tant pour l'Ontario, elles méritent un gouvernement qui se battra pour elles. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que l'Ontario offre un milieu propice à la réussite future.

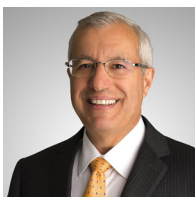
La concurrence est féroce, et la pression exercée par l'économie mondiale en évolution complexifie davantage la situation. La bonne nouvelle est que notre gouvernement établit un plan pour aider les petites entreprises à prospérer. Nous avons réduit de 8,7 % le taux d'imposition des petites entreprises, ce qui représente une économie annuelle de 1 500 \$ pour plus de 275 000 entreprises. Outre cet allègement fiscal, le gouvernement a pris diverses mesures, comme l'annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange, le maintien du salaire minimum à 14 \$ l'heure et l'appui à la réduction des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) – tout en maintenant les avantages sociaux pour les travailleurs. Ces mesures, ajoutées à l'allègement fiscal, devraient représenter des économies de plus de 2,3 milliards de dollars pour les petites entreprises en 2020. Nous savons cependant qu'il reste beaucoup à faire.

Au cours des prochains mois, nous consulterons les propriétaires de petites entreprises et les organismes qui travaillent avec elles dans le but de mieux cerner leurs besoins et de mieux saisir les améliorations que l'Ontario pourrait apporter.

Dans la foulée des réussites des 18 derniers mois, ces consultations permettront de façonner l'élaboration de la stratégie ontarienne pour la réussite des petites entreprises. Nous voulons que les entreprises en forte croissance, les entreprises locales, les fournisseurs et les entreprises familiales partout dans la province disposent de ce dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs et des moyens pour réussir dans les années à venir.

Nous mettons en œuvre notre plan pour bâtir l'Ontario ensemble, ce qui signifie qu'il faut veiller à ce que les petites entreprises trouvent les bonnes conditions et les bonnes personnes pour assurer la croissance de leur entreprise et sa réussite, ici comme partout ailleurs.

Sincères salutations,



Vic Fedeli,
ministre du
Développement
économique, de la
Création d'emplois
et du Commerce



Prabmeet Singh Sarkaria,
ministre associé délégué
aux Petites Entreprises
et à la Réduction des
formalités administratives



Les petites entreprises ont une grande importance

Les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises comptant moins de 100 employés, jouent un rôle important en Ontario, puisqu'elles constituent environ 98 % des entreprises dans la province et qu'elles emploient quelque 2,3 millions d'Ontariens et d'Ontariennes. Qu'il s'agisse d'entreprises familiales, d'entreprises de technologie ou de fabricants, les petites entreprises sont essentielles à la réussite économique de l'Ontario, et leur influence se fait sentir dans les communautés partout dans la province. Mise en perspective : les petites entreprises ont généré 40,6 % du produit intérieur brut (PIB) canadien entre 2011 et 2015.

Et à quel endroit démarrent la plupart des petites entreprises canadiennes?
Ici même, en Ontario.

Les petites entreprises ont une grande importance dans nos communautés, mais il faut d'énormes efforts pour qu'elles demeurent prospères. Les petits entrepreneurs doivent souvent devenir des experts dans chacun des domaines d'activité de leur entreprise, depuis l'approvisionnement jusqu'à la logistique, du développement de site Web à la commercialisation, des ressources humaines à la comptabilité. En raison de ces responsabilités considérables, assurer la croissance d'une entreprise peut sembler titanesque. Pour les petites entreprises, les charges fiscales, la masse salariale, les formalités administratives et la nécessité de recruter et de retenir des employés compétents peuvent présenter des défis.

Principaux défis auxquels font face les petites entreprises

- Les coûts élevés de la conformité à la réglementation et les dépenses d'exploitation
- Le manque de ressources pour investir dans une technologie nouvelle ou novatrice
- La difficulté de s'y retrouver parmi les exigences complexes du Canada en matière d'exportation et les règles internationales
- La pénurie de main-d'œuvre et de compétences
- Les fermetures, les faillites et les pertes d'emplois causées par une planification de la relève insuffisante après un départ à la retraite
- Un accès à des capitaux pour le développement, la mise à l'essai et la commercialisation de nouveaux produits

En raison du besoin constant de s'adapter au rythme de l'évolution rapide de l'économie et de la croissance de la concurrence à l'échelle mondiale, les petites entreprises doivent innover, croître et planifier si elles veulent assurer leur développement durable.

Nous voulons aider les petites entreprises ontariennes à continuer de prospérer pendant des années. Nous voulons mettre à profit les réussites antérieures, examiner où des améliorations peuvent être apportées, et détecter les lacunes à combler. Étant donné les contributions des petites entreprises à l'économie de la province, leur réussite permettra d'assurer un avenir florissant à la population ontarienne.



De grandes possibilités s'offrent aux petites entreprises

Pour devenir concurrentielles et prospères, les petites entreprises doivent explorer de nouvelles possibilités. Qu'il s'agisse d'attirer de nouveaux clients, de développer de nouveaux produits, d'offrir de nouveaux services, ou simplement de répondre à la demande, il existe de nombreuses avenues qui permettent aux petits entrepreneurs d'atteindre leurs objectifs et d'assurer la croissance de leurs entreprises.

Mise à niveau technologique et création d'une présence en ligne

La technologie peut aider les petites entreprises à attirer de nouveaux clients, à offrir une meilleure expérience client, et à maximiser un avantage concurrentiel. La recherche montre que les entreprises qui investissent dans la technologie connaissent une croissance plus élevée de leurs résultats et de leurs profits.

Faits en bref

- Malgré la croissance du commerce électronique, 40 % des petites entreprises de l'Ontario n'ont pas de site Web.
- Les trois technologies les plus populaires auprès des petites entreprises ontariennes sont l'infonuagique, l'analyse de données et les logiciels de gestion des relations avec les clients ou les fournisseurs.

Perfectionnement de talents

Pour assurer leur croissance et leur prospérité, les petites entreprises ontariennes ont besoin de travailleurs aux compétences diverses. Les programmes, tels que le Programme ontarien des candidats à l'immigration, aident les employeurs à trouver les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin. De plus, grâce aux partenariats avec les collèges et les universités, nous nous assurons de former les jeunes pour qu'ils répondent aux besoins des petites entreprises.

Faits en bref

- L'Ontario est en tête de file pour ce qui est du nombre de travailleurs qualifiés; 69 % des Ontariens et Ontariennes adultes ont suivi des études postsecondaires – un taux supérieur à celui des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- En 2020, l'Ontario a lancé une campagne visant à stimuler la fierté des travailleurs et à promouvoir les carrières dans les métiers spécialisés en forte demande.
- Le nouveau modèle de financement de l'Ontario axé sur le rendement donnera de bons résultats, tant chez les étudiants ontariens que dans l'économie de la province.

Protection de la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle d'une entreprise est rapidement devenue son actif le plus important pour encourager l'innovation, faire face à la concurrence et stimuler la croissance.

Faits en bref

- En 2017, environ un tiers des petites entreprises ontariennes possédaient au moins un type de propriété intellectuelle (p. ex. des brevets, des secrets commerciaux).
- Les ententes de confidentialité et les marques de commerce déposées sont les deux principaux types de propriété intellectuelle que détiennent les petites entreprises ontariennes.
- En 2019, l'Ontario a mis sur pied un comité d'experts sur la propriété intellectuelle dont le mandat est de donner des conseils sur les façons de protéger l'innovation locale et de maximiser la commercialisation.

Expansion des exportations

Le Canada est le seul pays du G7 qui a conclu des accords commerciaux avec chacun des autres membres du G7 – en prenant en compte tous les partenaires de l'accord de libre-échange, les entreprises canadiennes ont un accès préférentiel à 1,5 milliard de consommateurs autour du monde. Grâce à ces accords commerciaux, les entreprises ontariennes bénéficient d'un avantage unique favorable à leur croissance.

Faits en bref

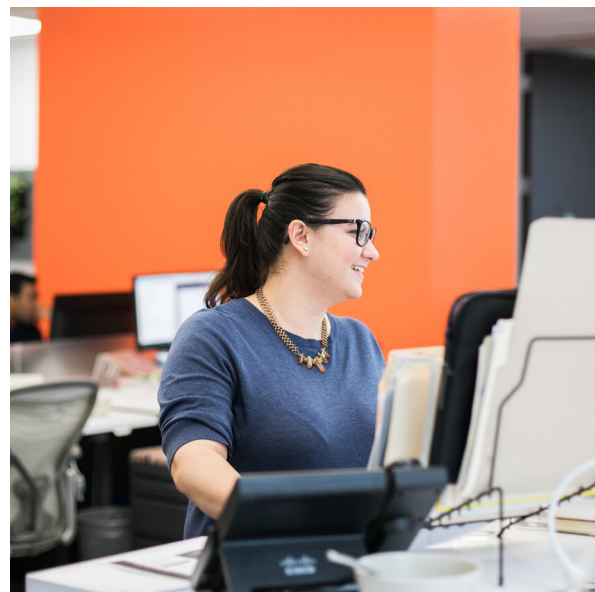
- En 2018, moins de 5 % des entreprises ontariennes ont exporté leurs produits ou services.
- En 2017, près de 90 % des biens exportés par des petites entreprises ontariennes étaient destinés aux États-Unis.
- L'Ontario compte 16 bureaux du commerce et des investissements situés à l'étranger pour aider les entreprises ontariennes à exporter leurs produits et services.

Planification de la relève et soutien de l'entrepreneuriat

Les entrepreneurs sont importants pour l'économie avec la création et la croissance de leur entreprise, qui favorise l'innovation, la productivité, la création d'emplois, le développement des communautés et l'essor économique de la province. Si elles sont transmises à la prochaine génération, les entreprises pourront avoir une incidence durable dans les communautés qu'il s'agisse d'une ferme familiale dans le comté de Prince Edward ou d'un dépanneur à Sarnia.

Faits en bref

- En Ontario, des actifs d'entreprise d'environ 800 milliards de dollars seront transférés à la prochaine génération de propriétaires d'entreprise.
- Les entreprises de moins de 50 employés contribuent à plus d'un quart du PIB de la province.





Plan de l'Ontario pour aider les petites entreprises

Le gouvernement de l'Ontario veut faciliter aux Ontariens et Ontariennes la création de petites entreprises, leur croissance et les investissements qui y sont consacrés. C'est pourquoi il prépare une **stratégie ontarienne pour la réussite des petites entreprises**.

Notre vision est de nous assurer que l'Ontario est un endroit propice aux affaires. Nous voulons concevoir un plan qui aide les entreprises naissantes, les entrepreneurs et les entreprises familiales qui font preuve d'innovation. Pour ce faire, nous voulons réduire les contraintes réglementaires, favoriser l'exportation vers les marchés nationaux et mondiaux, et veiller à ce que les petites entreprises aient les ressources et les compétences nécessaires pour prospérer, créer de bons emplois, stimuler l'économie et soutenir nos communautés.

Et notre plan commence par vous, les propriétaires de petites entreprises. Au cours des mois à venir, nous tiendrons des consultations dans la province pour écouter les petites entreprises et les organismes qui collaborent avec elles.

Les objectifs de ces consultations publiques sont les suivants :

- écouter ce que les Ontariens et Ontariennes ont à dire sur les défis auxquels font face les petites entreprises;
- apprendre en quoi les formalités administratives nuisent aux petites entreprises en matière de croissance et d'investissement;
- déterminer les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour faciliter la création, le développement, la croissance et la réussite des petites entreprises.

Cinq piliers de la croissance

Les consultations sur les petites entreprises menées par l'Ontario seront axées sur les cinq piliers clés suivants :

1. Réduction des coûts

Réduire les formalités administratives et simplifier les interactions entre le gouvernement et les petites entreprises pour que celles-ci consacrent moins de temps à se conformer aux règles et à remplir les formulaires du gouvernement, et plus de temps à atteindre leurs objectifs.

2. Accroissement des exportations

Aider les petites entreprises ontariennes à trouver des débouchés sur les marchés nationaux et mondiaux.

3. Nouvelles technologies

Aider les petites entreprises ontariennes à établir leur présence en ligne ainsi qu'à développer, à adopter et à commercialiser de nouvelles technologies.

4. Développement de talents

Veiller à ce que les petites entreprises de toutes les régions et de tous les secteurs puissent avoir accès à une main-d'œuvre compétente et qu'elles puissent les garder en poste afin de pouvoir démarrer, établir et faire prospérer leur entreprise; veiller à ce que l'Ontario crée des bassins de talents pour l'avenir.

5. Planification de la relève et soutien de l'entrepreneuriat

Aider les entrepreneurs de la province qui prennent leur retraite à planifier et à soutenir la prochaine génération de dirigeants d'entreprise et aider certains entrepreneurs, comme les femmes, les membres des minorités et les personnes handicapées à surmonter les défis uniques auxquels ils se heurtent.

Une fois la stratégie élaborée, notre but est de voir plus de petites entreprises :

- **investir** et **prosperer** partout dans la province;
- **augmenter** leurs **revenus**;
- **exporter** leurs produits ou services à l'extérieur de la province;
- **innover**, de même que **protéger** et **commercialiser** leur **propriété intellectuelle**;
- **attirer et retenir les employés** dotés de compétences recherchées, et les **aider à se perfectionner**;
- **faciliter la transition** d'une génération à la suivante grâce à une **bonne planification de la relève**;
- accroître le renom de l'Ontario comme **chef de file canadien du démarrage de nouvelles entreprises**.

Le gouvernement de l'Ontario consultera diverses catégories de petites entreprises afin de mieux comprendre les défis auxquels chaque catégorie doit faire face.

Entreprises locales

- Entreprises locales répondant aux besoins de la communauté (p. ex. restaurants, détaillants, ateliers de réparation d'automobiles).
- Entreprises dont la croissance est liée à la demande locale, souvent enracinées dans la communauté, y compris les entreprises sociales.



Fournisseurs

- Entreprises qui approvisionnent les entreprises de leur secteur.
- Entreprises ayant une structure de gestion complexe.
- Entreprises participant à une chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale; axées sur une croissance et un rendement élevés.

Entreprises innovatrices et à croissance élevée

- Entreprises axées sur la technologie, quel que soit le secteur d'activité, ayant moins de dix ans d'existence et un modèle d'affaires évolutif.
- Entreprises qui ont connu une croissance annuelle de 20 % pendant une période de trois ans et eu du succès dans les marchés mondiaux.
- Entreprises exigeant un grand nombre de travailleurs qualifiés spécialisés.



Entreprises familiales ou sans employés

- Entreprises comptant peu d'employés et ayant souvent un propriétaire unique.
- Entreprises appartenant souvent aux familles qui les ont créées et les gèrent.



S'appuyer sur ce que nous avons déjà réalisé

Cette stratégie se fonde sur nos récentes mesures visant à soutenir les petites entreprises, dont :

- l'allègement fiscal pour les entreprises ontariennes, par une réduction de 8,7 % du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises;
- l'annulation du programme de plafonnement et d'échange;
- le maintien du salaire minimum à 14 \$ l'heure;
- l'appui à la réduction de 17 % du taux de prime moyen de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), qui s'ajoute à une réduction de près de 30 % du taux de prime moyen en 2019;
- la réduction des formalités administratives et des contraintes réglementaires;
- l'élimination progressive de l'Ordre des métiers de l'Ontario;
- un soutien accru aux programmes d'apprentis et aux métiers;
- les travaux visant à réduire les obstacles au commerce, afin que les petites entreprises puissent tirer profit des débouchés économiques, et ce, dans un plus large éventail de secteurs et de marchés.

Comment participer aux consultations

Le gouvernement veut joindre le plus grand nombre possible d'Ontariens et d'Ontariennes dans le cadre de ces consultations. C'est pourquoi nous offrons divers moyens de participation :

1. Faites-nous part de vos idées en ligne.

Faites-nous part de vos réactions à l'aide de notre sondage en ligne à l'adresse suivante : ontario.ca/aiderlespetitesentreprises. Le sondage comprendra des questions générales sur les défis auxquels les petites entreprises font face et les possibilités qui leur sont offertes.

2. Participez en personne aux discussions d'une consultation régionale ou d'une table ronde technique.

Nous organiserons des séances de consultation en personne dans la province au cours des prochains mois. Pour obtenir plus de renseignements, écrivez par courriel à MEDJCTconsultation@ontario.ca. Si vous ne pouvez pas assister à une séance de consultation et que vous désirez nous faire part de vos réponses, veuillez les envoyer par courriel à MEDJCTconsultation@ontario.ca.

3. Encouragez votre chambre de commerce à participer.

Collaborez avec votre chambre de commerce pour trouver le meilleur moyen de répondre à certaines des questions ci-dessus pour le compte de votre communauté et envoyez les réponses par courriel à MEDJCTconsultation@ontario.ca.

4. Envoyez-nous vos observations par écrit.

Si vous voulez nous faire part d'autres commentaires, idées ou données, veuillez nous les transmettre par courriel à MEDJCTconsultation@ontario.ca. Veuillez indiquer votre nom et le nom de votre organisation, et inscrire « Consultation sur la stratégie ontarienne pour la réussite des petites entreprises » à la ligne Objet. Joignez votre présentation en format Word ou PDF.

De plus, la province consulte régulièrement les entreprises sur les difficultés qu'elles rencontrent à cause des formalités administratives. Les entreprises peuvent faire part de problèmes particuliers liés aux formalités administratives à l'adresse suivante :

engage.ontario.ca/fr/engagement-initiatives/cutting-red-tape-businesses.

Exemples de sujets de discussion pour les tables rondes

1. Pourquoi pensez-vous que votre entreprise connaît une telle réussite jusqu'à maintenant?
2. Avez-vous eu recours dans le passé à des programmes gouvernementaux qui se sont avérés utiles, ou à d'autres soutiens externes?

Diminution des coûts

3. Voici quelques-unes des initiatives envisagées par le gouvernement de l'Ontario pour réduire les formalités administratives :
 - le regroupement des inspections annuelles relatives à la sécurité et aux émissions des camions;
 - la simplification des règles pour les soupes populaires afin que ces organismes aident les personnes dans le besoin au lieu de faire la course aux obstacles avec le gouvernement;
 - la rationalisation de ce que doit contenir le bac de recyclage;
 - la numérisation des rapports des pharmacies locales;
 - l'uniformisation du processus d'approbation pour les opérations forestières;
 - l'annulation de l'exigence pour les barbiers et les salons de coiffure de recueillir les renseignements personnels des clients avant de leur fournir un service.

Quelles autres initiatives relatives aux formalités administratives – numérisation, regroupement ou élimination de processus ou d'exigences – le gouvernement devrait-il envisager pour vous faciliter la vie ou aider votre entreprise?

4. Que peut faire le gouvernement de l'Ontario pour vous aider à investir et à faire prospérer votre entreprise, qu'il s'agisse :
 - d'en faire davantage;
 - d'en faire moins;
 - de cesser de faire quelque chose;
 - de modifier ce qu'il fait?

Accroissement des exportations

5. Vendez-vous actuellement vos produits ou services à l'extérieur de l'Ontario?
 - Où se trouvent vos clients?
 - Quels obstacles à la vente devez-vous surmonter pour vendre à l'extérieur de la province?
 - Avez-vous des suggestions à faire sur la façon dont l'Ontario peut vous aider à vendre vos produits à l'extérieur de l'Ontario?
 - Avez-vous des interactions en ligne avec vos clients?
 - Comment se fait votre première communication avec un client de l'extérieur de la province ou de l'extérieur du pays?
6. Utilisez-vous une plateforme en ligne (Amazon, Shopify, etc.) pour vous aider à vendre vos produits et services à l'extérieur de l'Ontario?

Nouvelles technologies

7. Quels obstacles avez-vous dû surmonter pour assurer la présence de votre entreprise en ligne ou faire du commerce électronique?
8. Quels obstacles avez-vous dû surmonter lorsque vous avez essayé d'adopter une nouvelle technologie ou de commercialiser votre technologie ici, en Ontario?

Perfectionnement de talents

9. Avez-vous eu des difficultés à trouver les personnes qualifiées dont vous avez besoin pour pourvoir les postes ainsi que pour faire fonctionner et croître votre entreprise?
10. Avez-vous participé au Programme ontarien des candidats à l'immigration ou coopéré avec des collèges, des universités ou d'autres organisations pour vous aider à trouver les personnes qualifiées dont vous aviez besoin?

Planification de la relève et soutien de l'entrepreneuriat

11. Avez-vous eu accès à des programmes ou services gouvernementaux s'adressant aux petites entreprises, ou avez-vous collaboré avec votre centre d'encadrement des petits entrepreneurs?
 - Dans l'affirmative, quels programmes ou services? Cette démarche a-t-elle été utile ou fructueuse? Comment ces programmes ou services pourraient-ils être améliorés?
 - Dans la négative, expliquez pourquoi. Le cas échéant, quel service ou quel programme trouveriez-vous utile? Quels services ou programmes non offerts par le gouvernement de l'Ontario trouveriez-vous utiles?
12. Quelle est la mesure la plus efficace que le gouvernement de l'Ontario pourrait prendre pour aider au passage de votre petite entreprise à un nouveau propriétaire (p. ex. à un membre de votre famille)?

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

